



## **LSU, pas d'urgence...**

Hormis les questions de confidentialité que pose le LSU, le SNUipp-FSU s'interroge sur la mise en place précipitée de ce livret dès cette année. La note ministérielle du 29/05/2016 a été suivie d'une circulaire départementale début octobre nous indiquant un échéancier de formation « éclair » jusqu'en novembre selon les circonscriptions. Les collègues ne disposent que de très peu de temps pour mettre en place ce nouvel outil.

Le SNUipp-FSU 24 estime qu'il n'y a pas d'urgence à appliquer ce dispositif dès cette année et demande que les collègues qui le souhaitent puissent prendre le temps de se l'approprier. L'heure et demie de présentation aux directeurs d'école, charge à eux de former leurs collègues, ne peut en aucun cas être suffisante. Il est indispensable que du temps et de la formation soient accordés à l'ensemble des collègues pour la mise en place du LSU, d'autant plus que ce dernier est à destination finale des familles. Cette année, les enseignants ont déjà la charge de l'appropriation et de l'application des nouveaux programmes.

Les délégués du personnel pour le SNUipp-FSU24